

	PROCEDURE		PG SPI-PRE 013 v3	
	PRECAUTIONS STANDARD		2011	1/2

OBJET

Assurer la qualité des soins dispensés à tout patient et la sécurité des soignants par la mise en place de barrières permettant la maîtrise du risque infectieux et la limitation de la transmission croisée.

DOMAINE D'APPLICATION

Tout soin, quel que soit le service

PERSONNEL CONCERNE

Tout acteur de santé

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Circulaire DGS/DH n°98/249 du 20 avril 1998 relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé.

Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact, consensus d'experts, recommandation R29 SFHH, avril 2009

Recommandations pour l'hygiène des mains, SFHH, juin 2009

Manuel de certification V10, critère 8g, HAS, juin 2009

Surveiller et prévenir les infections associées aux soins, ministère de la santé, Haut Conseil de la Santé Publique, SFHH, septembre 2010

Références internes

Conduite à tenir en cas d'accident exposant au sang ou liquides biologiques : août 2010

MO ENS-ENT 010 relatif au bon usage des détergents - désinfectants

MO SPI - PRE 015 relatif au bionettoyage en court séjour, hors réanimation et maladies infectieuses

MO SPI - PRE 033 relatif au bionettoyage en réanimation et maladies infectieuses

MO SPI - PRE 036 relatif à l'hygiène des mains

MO SPI - PRE 032 relatif au prélèvement sanguin périphérique de l'adulte

PG ENS - ENT 004 relative à l'élimination des déchets d'activités de soins

PS ENS - ENT 002 relatif au bionettoyage en EHPAD et long séjour

PS ENS - ENT 010 relatif au bionettoyage en soins de suite

PS ENS - LIN 002 relative à la prise en charge du linge par la blanchisserie.

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

AES : Accident d'Exposition au Sang

APR : Appareil de protection respiratoire

SFHH : Société Française d'Hygiène Hospitalière

HAS : Haute Autorité de Santé

SHA : Solution HydroAlcoolique

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Rédaction (nom et fonction)	Date Visa	Vérification (nom et fonction)	Date Visa	Approbation support (nom et fonction)	Date Visa
M. DUHAMEL : CSH V. LEFEBVRE : IDEH		M. CAILLAUX, présidente CLIN S. ALFANDARI, praticien hygiéniste		E. Verwaerde - Ingénieur Qualité - Bureau Qualité	

RECOMMANDATIONS		
Hygiène des mains (SHA ou lavage)	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiatement avant tout contact direct avec un patient • Avant le port de gants • Avant tout soin propre ou tout acte invasif • Après exposition au sang ou aux liquides biologiques • Après le dernier contact direct ou soins auprès d'un patient • Après contact avec environnement du patient • Entre un soin contaminant et un soin propre chez un même patient • Immédiatement après le retrait des gants 	
Port de gants	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de contact avec le sang et/ou les liquides biologiques • Lors de contact avec la peau lésée du patient • Lors de la manipulation de tubes de prélèvements biologiques • Lors de la manipulation de linge et matériel souillé • Lors de tout soin en cas de lésions sur les mains du soignant 	
Port masque	<i>De type chirurgical avec visière ou lunettes</i>	<i>APR de type FFP</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des actes entraînant des risques de projections de sang et/ou liquide biologique (ex. : aspiration, endoscopie,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des risques d'exposition à des micro-organismes transmissibles par voie d'aérosol
Protection de la tenue	<i>Tablier plastique</i>	<i>Surblouse à manches longues</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des soins souillants et ou mouillants (ex. : toilette, change de patient...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des actes entraînant des risques de projections de sang et/ou liquide biologique (ex. : aspiration, endoscopie,...)
Piquant – tranchant	<ul style="list-style-type: none"> • Sont à éliminer IMMEDIATEMENT et SANS AUTRE MANIPULATION dans le collecteur d'aiguille placé à proximité du soin.(Cf. Procédure élimination des déchets) 	
Surfaces souillées	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et désinfecter les surfaces souillées de sang et/ou liquides biologiques au détergent-désinfectant (Aniosurf®, 1 pression pour 4 litres d'eau) 	
Transport de prélèvements biologiques, linge et matériels souillés	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les emballages prévus au transport des diverses catégories de matériel (Cf. procédures de prélèvement sanguin périphérique, élimination des déchets et prise en charge du linge) 	
Lors des contacts avec du sang ou des liquides biologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la procédure de désinfection dans le cadre des AES (Cf. procédure AES) 	